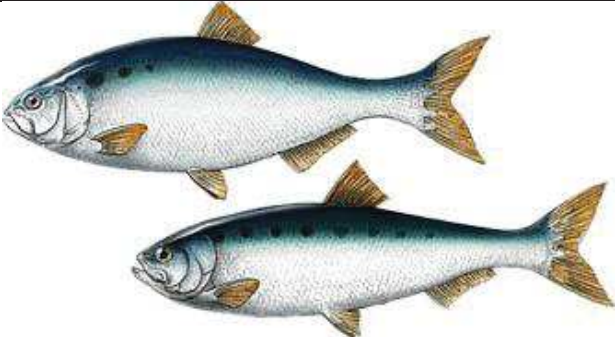
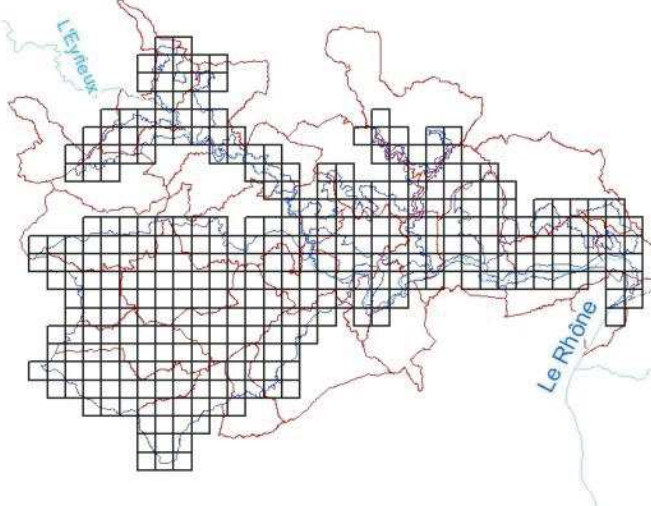


CODE N2000 : 1103	ALOSE FEINTE DU RHONE <i>ALOSA FALLAX RHODANENSIS (ROULE, 1924)</i>		Absente du site B6
Taxonomie	Famille : Clupéidés	Ordre : Clupéiformes	Classe : Ostéichtyens
Autres noms	Feinte, finte, loza		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	74 en France	4 en Rhône-Alpes	3 en Ardèche
 natura2000.rhone.fr			
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION IUCN	
Directive Habitats	DH II et DH V	Monde	LC (IUCN 2008)
Convention de Berne	Berne III	France	VU (IUCN 2009)
Protection nationale	PN	Bassin RMC	VU

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	
<p>L'Alose feinte du Rhône est un poisson marin, pélagique, qui vit sur le plateau continental et en zone littorale. Elle se rapproche des zones côtières durant la période hivernale (à partir du mois de février), avant de réaliser sa migration génésique vers les eaux continentales, lorsque les conditions hydrologiques y sont favorablement stables et la température de l'eau comprise entre 11 et 15°C.</p>	
DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE	LOCALISATION SUR LE SITE D'ETUDE
<p>L'espèce n'est très certainement plus présente sur le site qu'elle a fréquenté dans les années 80, avant que les grands aménagements du Rhône ne bloquent sa montaison.</p>	 Pas de donnée géoréférencée

DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	
<b>Caractères morphologiques</b>	
<p><u>Taille adulte</u> : 50-60 cm                      <u>Durée de vie</u> : 6 à 8 ans</p> <p><u>Poids</u> : 2 kg ou plus</p> <p><u>Régime alimentaire</u> : lors de sa phase marine, l'aloise feinte du Rhône est essentiellement piscivore (anchois). Les alosons, lors de leur dévalaison vers la mer, possèdent un large spectre alimentaire (larves d'invertébré, mollusques, petits poissons)</p> <p>L'Alose feinte du Rhône est un poisson au corps fusiforme, aplati latéralement, et à la tête étroite. Le dos est vert bleuté à reflets métalliques, les flancs argentés et le ventre blanc. Une tâche noire est présente au-dessus de l'opercule suivi de 4 à 8 autres moins visibles qui se prolongent sur les flancs supérieurs. Les mâles mesurent au maximum 50 cm et les femelles 60 pour un poids de 2 kg.</p> <p>La nageoire dorsale est courte et située au milieu du dos. Les pelviennes sont abdominales tandis que la caudale est fourchue et homocercue, soutenue par une série de petits os.</p>	
<b>Caractères biologiques</b>	
<b>Particularités de l'espèce</b>	Sous-espèce appartenant, comme cinq autres dont trois anadromes à l'espèce <i>Alosa fallax</i> . Elle est inféodée au bassin rhodanien et aux fleuves côtiers méditerranéens français.
<b>Reproduction</b>	<p><u>Période de Fraie</u> : mai à juillet ;</p> <p><u>Température de fraie</u> : &gt;15°C</p> <p><u>Maturité sexuelle</u> : 4-5 ans ;</p> <p><u>Éclosion des œufs</u> : 3 à 5 jours après la ponte ;</p> <p>L'habitat de fraie inclut des hauteurs d'eau comprises entre 1 et 1,50 m, situé en aval de l'interface avec d'autres faciès moins profonds, où le courant s'accélère, et de faibles vitesses de courant. La granulométrie du substrat correspond à des pierres fines et grossières (7 à 8 cm de diamètre), accompagnées d'éléments plus fins (graviers) laissant des espaces interstitiels où les œufs peuvent venir se déposer pour incubier.</p>

REPARTITION GEOGRAPHIQUE	
<b>Europe</b>	L'espèce ne fréquente que les cours d'eau de la façade de la Méditerranée française.
<b>France</b>	Actuellement, elle ne fréquente que les parties basses de certains fleuves côtiers méditerranéens comme le Vidourle, l'Aude, mais également le Tavignano (Corse). Sa présence sur les cours d'eau côtiers de l'est de l'embouchure du Rhône est beaucoup plus sporadique, et des données récentes font état de remontée sur l'Argens et le Gapeau. Elle fréquente également la partie basse de l'axe rhodanien ainsi que ses affluents (Cèze, Ardèche, Durance, Drôme).
<b>Région</b>	L'espèce empreinte le couloir rhodanien pour remonter les affluents rive droite (Ardèche) et gauche (Drôme).
<b>Département</b>	Présente sur la rivière Ardèche

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE	
L'espèce semble avoir fréquenté la partie basse de l'Eyrieux, au niveau de la plaine des Avallons, à des fins reproductrices. Les affluents de l'Eyrieux ne semblent pas offrir de conditions favorables à la réalisation de cette étape du cycle vital.	

ETAT DE CONSERVATION							
Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
R : reproduction	Absente actuellement	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	DD	DD	Restauration possible	<b>NE</b>	Espèce non contactée

	FAVORABLES	DEFAVORABLES
<b>FACTEURS NATURELS</b>	Pleine aire de reproduction	Seuils naturels infranchissables
<b>FACTEURS HUMAINS</b>		Blocage de l'accès au linéaire principal de l'Eyrieux par les aménagements du Rhône.

PRECONISATIONS DE GESTION	
<b>HABITAT D'ESPECE</b>	Espèce absente
<b>ESPECE</b>	Espèce absente

INDICATEURS DE SUIVI
Une fois la circulation piscicole rétablie sur l'axe rhodanien, à l'horizon 2016, des suivis de la reproduction pourront être engagés sur la partie basse de l'Eyrieux, afin de constater l'éventuel retour de l'espèce.